



*Communiqué de presse*

## **Evaluation du CM2 : les polémiques se suivent et se ressemblent !**

Le principe est simple, chaque semaine, une nouvelle contestation : voilà qu'on s'en prend maintenant aux évaluations des CM2...

La réforme du primaire, mise en place en septembre 2008, prévoit une évaluation objective des compétences déjà acquises des élèves de CM2 au mois de janvier.

L'Education nationale doit s'assurer que les élèves auront, avant leur entrée au collège, les compétences nécessaires en mathématiques et en français à un moment de l'année où il est encore possible de mettre en place des dispositifs d'aide personnalisée si besoin.

Le dispositif d'évaluation prévoit que seul l'enseignant aura connaissance des résultats individuels et en informera les parents. Ne seront diffusés dans les instances académiques que des résultats anonymes. L'Education nationale disposera ainsi d'indicateurs de pilotage utiles à l'amélioration des résultats des élèves.

Encore une fois, la PEEP rappelle que la réussite des enfants doit être un sujet consensuel et d'union nationale. Sera-t-il possible un jour d'aborder tous les sujets qui concernent l'Ecole sans dogmatisme et sans volonté délibérée de faire peur aux parents ?

Le 19 janvier 2009